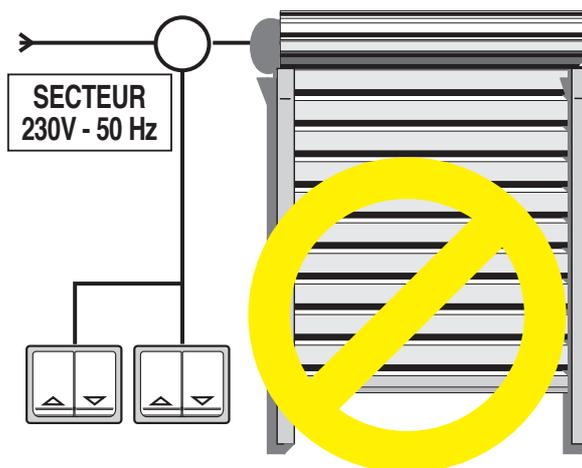
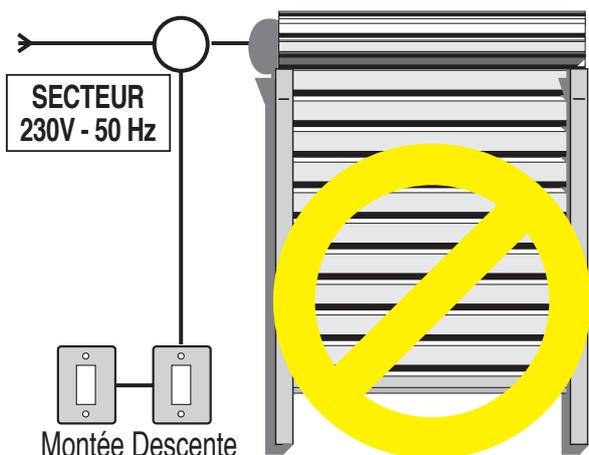
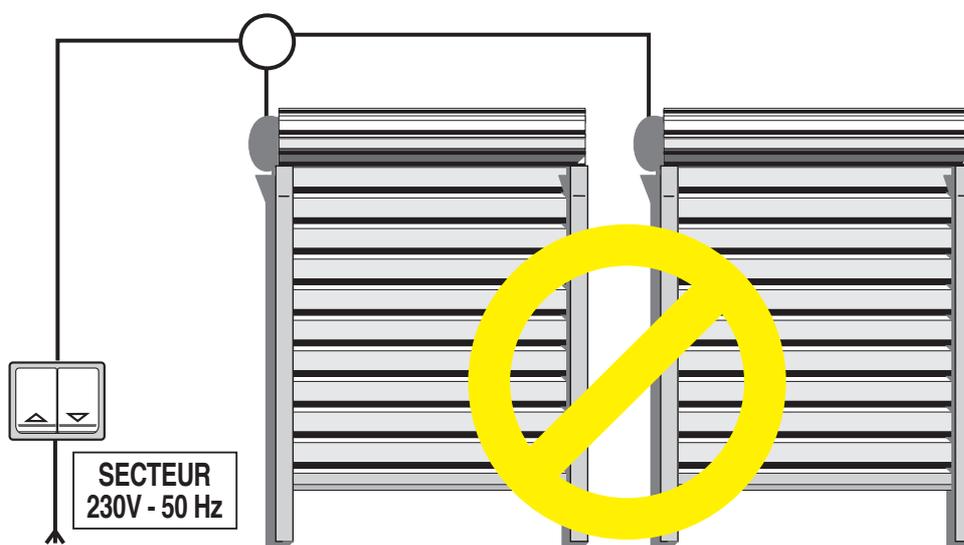


BRANCHEMENTS INTERDITS



Point de commande non conforme ou double point de commande.

Les moteurs ne supportent pas une alimentation dans les deux sens de rotation en même temps, il est donc interdit de commander un opérateur par deux interrupteurs de type lumière ou de brancher deux inverseurs en parallèle. (Voir commande multiple p118-119).



Plusieurs moteurs sur un même point de commande.

A cause de leur technologie interne, les fins de courses des moteurs à fins de courses mécaniques ne supportent pas que deux moteurs (ou plus) soient câblés sur un même inverseur. Il est donc interdit de brancher plusieurs moteurs sur un même point de commande.

POUR REALISER CES TYPES d'installations utiliser les boîtiers spécifiques. (Voir commande groupée p120-121).